



1
2

3 Tel qu'illustré dans le tableau précédent, 24 % de la clientèle résidentielle de Gaz Métro pourrait
4 être caractérisée à faible revenu, alors que 46 % d'utilisateurs du gaz naturel, c'est-à-dire des
5 ménages habitant dans des immeubles chauffés au gaz naturel mais ne payant pas de facture
6 (coût de l'énergie intégré au loyer), sont estimés être à faible revenu. Ainsi, ces résultats nous
7 permettent d'estimer qu'en moyenne 38,7 % des utilisateurs ou clients de gaz naturel ont des
8 revenus inférieurs aux seuils. Cette proportion est supérieure au 24 % diffusé par Statistiques
9 Canada en 2005 pour l'ensemble de la province du Québec. Cet écart peut s'expliquer en
10 bonne partie par notre choix d'utiliser, dans un souci d'harmonisation, les seuils de
11 caractérisation utilisés dans le cadre du programme « Éconologis » de l'Agence d'efficacité
12 énergétique. Ces seuils sont plus élevés que ceux de Statistiques Canada.

- 1 ▪ 87 % des locataires MFR ont indiqué que les frais de chauffage étaient inclus dans leur
2 loyer.
- 3 ▪ 34 % ont mentionné ne pas avoir le contrôle sur la température dans leur logement, de
4 plus, seulement 20 % ont indiqué que leur logement était muni d'un thermostat
5 électronique programmable.
- 6 ▪ Parmi les répondants MFR, 53 % mentionnent devoir ouvrir les fenêtres l'hiver pour
7 contrôler la température de leur logement. De plus, les MFR réduisent le chauffage la
8 nuit ou pendant une période d'absence en proportion significativement moindre que les
9 ménages ayant un revenu supérieur. Cependant, un croisement des résultats a permis
10 de constater des écarts entre les comportement adoptés par les MFR responsables de
11 leur facture de chauffage et ayant le contrôle sur la température de leur logement, et
12 ceux non responsables de la facture d'énergie. Ainsi, le premier groupe réduit
13 significativement plus le chauffage en période d'absence (61 %), comparativement à
14 ceux non responsables de leur facture d'énergie (51 %). Également chez les MFR non
15 responsables de la facture d'énergie et n'ayant pas le contrôle sur la température, les
16 résultats indiquent une proportion supérieure de répondants, 69 %, qui mentionnent
17 ouvrir une fenêtre l'hiver parce qu'il fait trop chaud, versus 28 % chez les répondants
18 responsables de leur facture d'énergie. De plus, 40 % des locataires assumant leur
19 facture de chauffage ont installé des mesures d'économie d'énergie, telles les pellicules
20 plastiques dans les fenêtres et le calfeutrage, alors que 90 % des répondants MFR non
21 payeurs n'ont fait aucune installation.
- 22 ▪ 80 % des répondants MFR ont indiqué n'utiliser aucun des services des organismes
23 communautaires.
- 24 ▪ 44 % des répondants MFR ont indiqué être une personne seule sans enfant. 31 % ont
25 mentionné être retraité, 18 % étudiant et 24 % travailleur à temps plein. 11 % ont
26 mentionné détenir une scolarité de niveau primaire, 32 % de niveau secondaire, et 32 %
27 de niveau universitaire. Finalement, nous avons constaté que 43 % des MFR ne sont pas
28 nés au Canada, ces données sont significativement plus élevées que pour les
29 répondants ayant un revenu supérieur aux seuils d'admissibilité au programme
30 Éconologis de l'AEÉ.

31

32 Bref, si on avait à tracer le portrait du ménage à faible revenu typique qui utilise le gaz
33 naturel, on pourrait le décrire comme suit : c'est un locataire de Montréal (et environs)

1 habitant un immeuble privé de 11 logements et plus et dont les frais de chauffage sont inclus
2 dans le loyer. Il adopte des comportements énergivores tels que l'ouverture des fenêtres en
3 hiver et il n'utilise pas les services des organismes communautaires. On trouve une forte
4 proportion d'immigrants dans les ménages à faible revenu.

5
6 Ces caractéristiques particulières font en sorte que la plupart des MFR se retrouvent dans la
7 catégorie des utilisateurs du gaz naturel et non pas des payeurs. Il est donc extrêmement
8 difficile pour Gaz Métro de rejoindre cette clientèle, qui n'a aucun lien d'affaires direct avec le
9 distributeur. Les actions devront être concentrées majoritairement sur les propriétaires de
10 ces immeubles. Ce sera un des grands défis de l'AEÉ, dans l'élaboration de sa stratégie
11 auprès de cette clientèle.

12 13 **Action 2 – Étude sur les unités murales**

14 Une étude sur la technologie des unités murales a été entreprise par Gaz Métro et visait à
15 identifier les problématiques reliées à ces appareils, puisque fort souvent ces derniers sont de
16 vieux appareils inefficaces, qui offrent une piètre performance de chauffage et qui sont difficiles
17 à remplacer. L'objectif de cette étude était d'apporter une solution technique et économique au
18 remplacement de ces appareils. Cette étude a été réalisée par le CTGN et en voici quelques
19 résultats.

- 20 ▪ Le principal distributeur d'unités murales au Québec était l'entreprise Hunter, laquelle a
21 fait faillite il y a environ cinq ans. Depuis, les entrepreneurs nous indiquent informer les
22 propriétaires de l'absence d'appareils pour remplacer les équipements défectueux.
- 23 ▪ La longueur du tuyau de raccordement à la cheminée d'évacuation peut constituer une
24 entrave au remplacement des fournaies murales. En effet, la cheminée d'évacuation
25 est généralement située dans la cuisine et l'unité murale dans le corridor au centre du
26 logement. Par conséquent, les fournaies murales ayant des tuyaux de raccordement
27 d'une longueur de 20 à 25 pieds, ne respectent pas les normes actuelles. Dans cette
28 situation, il n'est donc pas possible de remplacer les unités désuètes par de nouvelles
29 unités murales. Le recours à d'autres solutions technologiques doit être envisagé.
- 30 ▪ La distribution de l'air chaud par les unités murales peut être, selon la configuration du
31 logement, inefficace pour obtenir un niveau de confort acceptable dans toutes les pièces
32 du logement. Dans le cadre de l'étude MFR, 17 % des répondants ont indiqué utiliser un